

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE SYNTHESE D'AVIS 2 OCTOBRE 2019

glécaprévir/pibrentasvir
MAVIRET 100 mg/40 mg, comprimé pelliculé

Nouvelle indication

► L'essentiel

Avis favorable au remboursement dans le traitement de l'infection chronique par le virus de l'hépatite C (VHC) chez les adultes et les adolescents âgés de 12 ans à moins de 18 ans.

► Quel progrès ?

Un progrès thérapeutique mais de faible ampleur dans la prise en charge.

► Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Lorsque le traitement est nécessaire chez l'adolescent de 12 à moins de 18 ans, les antiviraux d'action directe (AAD) sont désormais les traitements de référence. MAVIRET est une option thérapeutique de première intention en alternative aux autres options disposant d'une AMM et disponibles en France (SOVALDI et HARVONI).

Son utilisation n'est pas recommandée chez les patients ayant une insuffisance hépatique modérée (score Child-Pugh B) et est contre-indiquée chez les patients ayant une insuffisance hépatique sévère (score Child-Pugh C).

► Recommandations particulières

La Commission rappelle que la décision de traiter une infection chronique par le VHC chez l'adolescent âgé de 12 à moins de 18 ans doit être discutée au cas par cas et doit faire l'objet d'une réunion de concertation pluridisciplinaire.

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence disponible sur www.has-sante.fr